
OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE RÉEMPLOI ET VALORISER NOS DÉCHETS D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE ET DURABLE

Le second volet à considérer dans la réduction des déchets est la manière de valoriser nos déchets. Il y a, en réalité, deux manières de valoriser au mieux nos déchets. L'une consiste à leur donner une seconde vie, l'autre vise plutôt à maximiser la part recyclée de chaque déchet ou à minimiser la part résiduelle du déchet.

- Installer des collecteurs de canettes avec consigne pour réutilisation dans le cadre d'un projet circuit-court (bon d'achat dans les commerces locaux) ;
- Soutenir l'installation d'autres armoires à dons sur l'espace public ;
- Développer un projet de ressourcerie avec des partenaires de l'économie sociale afin de donner une seconde vie à certains objets de la vie quotidienne au travers d'un vrai projet d'insertion socio-professionnelle ;
- Créer un partenariat avec ENEO et Haute Sambre en Transition pour l'organisation de 2 repairs café/an à Thuin ;
- Intensifier la réflexion sur les nouveaux modes de collecte des déchets et rapprocher les points de collecte sélective des citoyens afin de maximiser le processus d'écrémage en amont de la chaîne.